



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9543^e séance

Mardi 6 février 2024, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Rodrigues-Birkett. (Guyana)

Membres :

Algérie	M. Bendjama
Chine	M. Dai Bing
Équateur	M. Montalvo Sosa
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Japon	M ^{me} Shino
Malte	M. Camilleri
Mozambique	M. Kumanga
République de Corée	M. Cho
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eckersley
Sierra Leone	M. Sowa
Slovénie	M. Žbogar
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

La situation concernant l'Iraq

Trente-neuvième rapport du Secrétaire général sur l'application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2024/95)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2682 (2023) (S/2024/96)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant l'Iraq

Trente-neuvième rapport du Secrétaire général sur l'application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2024/95)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2682 (2023) (S/2024/96)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Iraq et du Koweït à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2024/95, qui contient le trente-neuvième rapport du Secrétaire général sur l'application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité, et sur le document S/2024/96, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2682 (2023).

Je donne maintenant la parole à M^{me} Hennis-Plasschaert.

M^{me} Hennis-Plasschaert (*parle en anglais*) : Au vu du conflit qui fait rage à Gaza et des actions armées qui se déroulent ailleurs, le Moyen-Orient se trouve à un seuil critique. Il en va de même pour l'Iraq. Soyons clairs : les efforts déployés par le Gouvernement iraquien ont pour but d'éviter toute contagion à l'échelle nationale et régionale. Pourtant, les attaques persistantes sont devenues une dure réalité. Ces attaques sont lancées depuis l'intérieur et l'extérieur du pays – des attaques qui, si elles devaient se poursuivre, risqueraient de réduire à néant la stabilité instaurée au prix de grands sacrifices en Iraq, ainsi que d'autres réalisations obtenues au cours des 18 derniers mois.

Comme nous le savons tous et toutes, l'histoire peut avoir des répercussions à long terme, qui peuvent influencer sur le présent. Cela est particulièrement vrai au Moyen-Orient. Pour saisir pleinement la dynamique régionale

et nationale actuelle, il nous faudrait donc remonter des décennies en arrière, un exercice auquel cette séance d'information ne permet pas de se livrer. Néanmoins, c'est dans ce contexte que divers groupes armés irakiens, des groupes qui agissent en dehors du contrôle de l'État, invoquent, pour justifier leurs opérations, une doctrine qui transcende la politique et les frontières de l'État. D'autres motivations avancées concernent spécifiquement l'Iraq, comme les appels à la « libération » du ciel irakien et à la fin de la présence militaire internationale dans le pays.

Toutefois, pour que l'Iraq continue d'avancer sur la voie de la stabilité et du progrès, il sera essentiel de créer un environnement favorable. Un tel environnement exige de la retenue de la part de toutes les parties – oui, de la part des acteurs armés en Iraq. Et, comme on peut s'y attendre, la retenue des voisins de l'Iraq et d'autres pays est tout aussi cruciale.

Je l'ai dit à maintes reprises par le passé et je le répète : envoyer des messages au moyen de frappes ne sert qu'à exacerber les tensions, à tuer ou blesser des personnes et à détruire des biens. L'attaque du 28 janvier, qui a tué et blessé des soldats américains, en est un bon exemple. Cela s'est vérifié à nouveau avec les frappes de représailles du 2 février, qui ont également fait des victimes. Plutôt que de recourir à la force, tous les efforts doivent viser à éviter que l'Iraq ne soit entraîné de quelque manière que ce soit dans un conflit de plus grande ampleur.

C'est précisément dans ce contexte que de nombreuses voix se sont élevées pour exprimer leur consternation face à l'attaque de missiles menée par l'Iran contre Erbil il y a quelques semaines, qui a coûté la vie à plusieurs civils, dont une petite fille. Fondées sur des accusations que le Gouvernement iraquien a fermement réfutées, ces actions étaient en contradiction flagrante avec les efforts considérables déployés dans le cadre de l'accord entre l'Iraq et l'Iran concernant la sécurité, que j'avais mis en avant dans mon exposé d'octobre (voir S/PV.9432). Pendant ce temps, les opérations militaires turques se poursuivent aussi dans le nord.

Ce n'est pas parce que ces attaques sont devenues la nouvelle norme qu'elles n'aggravent pas considérablement le risque de voir apparaître de nouveaux foyers de violence.

En ce qui concerne le risque que les frappes de représailles n'aggravent les tensions, nous tenons à saluer l'ouverture récente d'un dialogue par l'intermédiaire de la Commission militaire supérieure États-Unis-Iraq. Ce canal de dialogue a été ouvert à un moment critique. La définition d'objectifs communs ne peut être qu'une évolution positive dans un contexte de tensions croissantes.

Cela étant dit, je me dois de renouveler notre appel à toutes les parties pour qu'elles fassent preuve de la plus grande retenue. À l'heure où l'Iraq est confronté à une multitude de défis déjà complexes, il est de la plus haute importance que toutes les attaques cessent. Bien que nous soyons évidemment conscients que de nombreuses autorités et de nombreux acteurs s'emploient à prévenir toute escalade, il est clair que la situation demeure instable. L'Iraq, et d'ailleurs l'ensemble de la région, est au bord du gouffre, et la moindre erreur d'appréciation risque de provoquer un embrasement.

Sur une note plus optimiste, le 18 décembre 2023, l'Iraq a organisé des élections locales pour la première fois depuis 10 ans. Et dans le cas de Kirkouk, pour la première fois depuis 2005. Ces opérations électorales se sont déroulées de manière globalement pacifique et dans de bonnes conditions techniques. Il s'agit d'une nouvelle étape dans les efforts déployés par le Gouvernement pour rompre avec les cycles de dysfonctionnement du passé. Et nous espérons sincèrement que le rétablissement des organes représentatifs locaux, inactifs depuis 2019, constituera une nouvelle avancée majeure.

Pour les élections futures, le défi sera notamment d'obtenir un taux de participation plus élevé, et il sera important pour cela d'encourager les Iraquiens remplissant les conditions requises pour voter à s'inscrire sur les listes électorales. Bien que le taux de participation pour les élections des conseils provinciaux de 2023 ait été comparable à celui enregistré pour les élections législatives irakiennes deux ans auparavant, environ 60 % des électeurs inscrits n'ont pas voté. Ce constat, conjugué au fait que des millions d'Iraquiens n'ont pas pris la peine de s'inscrire, donne une idée de l'ampleur du défi qui se profile à l'horizon. Pour améliorer la confiance du public et encourager ainsi la majorité des Iraquiens qui peuvent y prétendre à participer au processus démocratique, il va falloir travailler dur et sans relâche.

Autre évolution positive à signaler, le Gouvernement irakien continue de renforcer les secteurs de la finance et de la banque dans le pays. Les fusions et les réformes structurelles de grandes sociétés d'assurance et d'institutions bancaires de premier plan attestent elles aussi la détermination du Gouvernement à cultiver en Iraq un secteur financier transparent et respectueux des règles. Les mesures prises pour renforcer la gestion des finances publiques, y compris en créant un compte unique du Trésor, sont également saluées par le Fonds monétaire international et d'autres. Avec les nouvelles plateformes électroniques pour les ventes de devises, dont j'avais parlé dans mon dernier exposé, ces initiatives devraient contribuer pour beaucoup à des finances publiques plus transparentes et plus gérables en Iraq.

Parallèlement, plusieurs projets de construction ambitieux continuent d'avancer à bon rythme. Il s'agit notamment de vastes complexes résidentiels, qui seront, je l'espère, accessibles à tous les Iraquiens. De même, l'engagement pris par le Gouvernement de bâtir 1 000 nouvelles écoles d'ici à la fin 2024, s'il se concrétisait, donnerait au secteur un vrai coup d'accélérateur. Les incitations nationales en faveur des projets de développement, entre autres sous forme de prêts spéciaux et de dérogations, témoignent également de la volonté résolue du Gouvernement de faire en sorte que les projets de ce genre aboutissent.

Le mois prochain, l'Iraq deviendra le premier pays de la région à adhérer à la Convention de l'Organisation internationale du Travail concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail. Associée à la nouvelle loi nationale sur la sécurité sociale, cette initiative crée un précédent régional en matière de protection des employés qui devrait être profitable aux travailleurs irakiens, en particulier les femmes. La démarche qui consiste ainsi à établir des normes et à élargir les prestations doit également être envisagée comme le prolongement de l'action menée en vue de renforcer le secteur privé irakien. Ces réformes et d'autres, je l'ai déjà dit, sont cruciales pour ouvrir à tous les Iraquiens la possibilité d'un avenir plus radieux, qui voie le pays élaborer des solutions durables et non plus seulement parer au plus pressé, et les jeunes exercer leurs compétences et leurs capacités pour une vie meilleure et au service de leurs communautés, au lieu de descendre dans la rue par désespoir, ou pire, de prendre les armes.

J'en viens à quelques autres questions, à commencer par les changements climatiques. La participation de l'Iraq à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en décembre 2023, a débouché sur des engagements prometteurs, notamment l'élimination progressive du brûlage à la torche à l'horizon 2028 et la création d'une nouvelle banque durable verte pour diversifier l'économie irakienne et lui permettre ainsi de s'éloigner des énergies fossiles. Le lancement de tout une série de projets visant à encourager la conservation et la durabilité de l'eau et la promesse d'investissements dans l'exploration des énergies propres sont également de bon augure pour l'avenir.

S'agissant des changements climatiques, les appels lancés depuis les instances mondiales forment un crescendo alarmiste. Et en Iraq, on voit bien pourquoi. La raréfaction de l'eau, la désertification, la migration forcée, les conflits autour des ressources naturelles et les phénomènes climatiques extrêmes sont autant d'éléments qui dépeignent à eux tous un tableau peu réjouissant, où les lignes de fracture subissent une pression qui va croissant. Mais au lieu de céder

au désespoir, et comme l'a souligné le Premier Ministre iraquien, il faut maintenant se concentrer sur l'atténuation et l'adaptation, par exemple en menant des programmes de gestion de l'environnement inclusifs et favorables à la paix, en modernisant les infrastructures d'irrigation et en prenant des mesures immédiates pour réduire la dépendance au pétrole. Cela dit, si on ne passe pas de la parole aux actes, les possibilités risquent de s'envoler rapidement.

Deuxièmement, j'insiste une fois encore sur les sentiments bien présents d'exclusion et de marginalisation qui, nous le savons tous, alimentent souvent des cycles récurrents de conflit. La gestion de la diversité n'est jamais chose facile, mais bien menée, elle constitue un atout majeur pour prévenir l'instabilité, la méfiance et la violence et promouvoir le respect des droits humains. L'état de droit joue bien évidemment un rôle essentiel à cet égard. Si la justice est perçue comme discriminatoire, les tensions communautaires peuvent vite déborder.

Comme le Conseil le sait, à la mi-novembre, un arrêt de la Cour suprême fédérale a mis une fin soudaine au mandat du Président du Parlement. Aujourd'hui, près de trois mois plus tard, les querelles politiques empêchent toujours de s'accorder sur un nom pour lui succéder. Il va sans dire qu'un consensus est à espérer au plus tôt.

En ce qui concerne la Région du Kurdistan, je suis au regret d'indiquer que les élections parlementaires n'ont toujours pas eu lieu. Initialement prévues en octobre 2022, elles ont été reportées en novembre 2023, puis de nouveau repoussées au mois de février courant, et nous attendons maintenant une nouvelle date. Que les choses soient claires : ces reports qui s'enchaînent n'aident pas à renforcer une confiance déjà bien entamée, et ne contribuent pas davantage à la stabilité de l'Iraq, tandis que le bras de fer entre Bagdad et Erbil sur les questions financières et budgétaires se poursuit. Nous sommes conscients que divers problèmes se posent, notamment sur le plan technique, mais cela ne change rien au fait que, faute d'accord durable, ce sont les gens ordinaires qui souffrent. La décision récente du Gouvernement fédéral d'approuver le financement de la Région pour le mois de janvier, conformément au budget fédéral pour l'année 2024, est évidemment la bienvenue. Toutefois, nous nous devons de répéter qu'une solution plus pérenne est absolument nécessaire. En termes simples, pour que la stabilité se maintienne, la Région du Kurdistan doit recevoir des fonds afin de pouvoir verser leurs salaires mensuels à ses fonctionnaires.

Pendant ce temps, la présence des Nations Unies en Iraq continue d'évoluer. L'examen stratégique indépendant de la Mission est en cours, et l'équipe de pays est passée, comme le Conseil le sait, d'une approche

humanitaire à une logique de développement. Et bien sûr, un nouveau plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est à l'élaboration en vue de soutenir les priorités nationales et d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable.

Nous signalons que le Conseil des ministres iraquien a fixé au 30 juillet 2024 la date de fermeture de tous les camps de déplacés dans l'ensemble du pays, y compris la Région du Kurdistan. Cette décision est une bonne chose, car elle définit des mesures concrètes, établit des mécanismes et alloue des fonds publics pour mettre fin au déplacement. Cependant, nous soulignons qu'elle doit être complétée par des solutions pour les déplacés en dehors des camps. Il importe également de veiller à ce que tous les retours et toutes les réinstallations se fassent en connaissance de cause, dans de bonnes conditions de sécurité, de façon librement consentie, dans la dignité et de manière inclusive, en coopération et en coordination avec le Gouvernement de la Région du Kurdistan.

Pour ce qui est des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales, le Gouvernement iraquien reste indéniablement mobilisé sur ce dossier. Toutefois, avec 308 personnes disparus qui manquent toujours à l'appel, des progrès plus rapides s'imposent. Cela passe par la levée des obstacles bureaucratiques et le traitement immédiat des questions en suspens. Il faut également redoubler d'efforts, à l'évidence, pour localiser et récupérer les biens koweïtiens disparus, y compris les archives nationales. Ce que nous disons en substance, c'est qu'il est dans l'intérêt de tous d'agir avec diligence pour régler cette question importante.

Et maintenant ? Comme je l'ai dit maintes fois, aucun gouvernement ne peut faire cavalier seul. Nous devons donc espérer que tous les responsables politiques irakiens, sans exception, continueront de s'employer à mettre le pays sur la bonne voie, dans l'intérêt de tous les Irakiens, indépendamment de leur affiliation, de leur milieu et de leur appartenance ethnique. Il en va de même pour tous les autres acteurs, qu'ils soient en Iraq ou ailleurs. Ce qu'on attend d'eux, c'est qu'ils servent cette cause, au lieu de la faire échouer. Une chose est sûre : le besoin de progrès durables, de réforme véritable et de meilleures conditions de vie n'ira pas déclinant. La population iraquienne s'accroît chaque année, et avec elle la demande d'emplois, de logements, d'eau et d'autres services essentiels. Nombre des plans du Gouvernement sont certes de nature à y pourvoir, mais chaque année qui passe rend ces besoins plus difficiles à satisfaire, de telle sorte qu'il faut agir maintenant.

Pour terminer, j'insiste une nouvelle fois sur l'importance d'un climat favorable et par conséquent sur la nécessité urgente de cesser les attaques, qu'elles viennent de l'intérieur ou de l'extérieur de l'Iraq. Et comme cela a été dit à de nombreuses reprises ces dernières années, cela implique de mettre au pas les acteurs armés qui échappent au contrôle de l'État. C'est très simple. On ne saurait trop insister sur les risques immenses et les conséquences potentiellement dévastatrices d'une poursuite de l'escalade. Une fois encore, cela vaut pour l'Iraq, la région et au-delà.

Enfin, je suis arrivée à Bagdad en décembre 2018. Aujourd'hui, cinq ans plus tard, il est presque temps pour moi de faire mes adieux. Je compte quitter ce poste à la fin du mois de mai. Je dois avouer que ce n'est pas facile. Après tous ces hauts et ces bas, l'Iraq fait dorénavant partie de moi. En tout cas, la séance de ce jour pourrait bien marquer ma dernière intervention au Conseil de sécurité sur l'Iraq. S'il est tentant de regarder en arrière, je sais naturellement que le temps manque. Qu'il me soit néanmoins permis de profiter de l'occasion pour remercier à la fois le Conseil et les autorités irakiennes de leur appui et exprimer mon immense gratitude à chacun et chacune de mes collègues de l'ONU en Iraq. Je tiens surtout à remercier le peuple irakien de son hospitalité sans limite, de sa générosité et de sa gentillesse. Où que j'aille, ils auront toujours une place à part dans mon cœur. Et je ne peux qu'espérer qu'un jour, *In cha' Allah*, les gens du monde entier pourront connaître le véritable Iraq, un pays d'une immense beauté, d'une grande diversité et d'une riche culture, qui regorge d'occasions à saisir.

Je souhaite terminer en rendant publiquement hommage à tous les Irakiens et toutes les Irakiennes pour leurs sacrifices, leur force et leur profond attachement à l'édification d'un Iraq prospère, démocratique et pacifique. Vive l'Iraq.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Hennis-Plasschaert de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert d'avoir partagé ses observations avec nous. Pour commencer, j'exprime l'appui de Malte à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), qu'elle dirige. Nous nous félicitons de la contribution de la MANUI à l'édification d'un Iraq pacifique et prospère.

Il nous tarde de prendre connaissance des conclusions de l'examen stratégique indépendant. À cet égard,

nous rappelons que nous appuyons les efforts de M. Volker Perthes et insistons sur la nécessité d'éviter d'exercer une pression excessive sur ce processus.

Le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et du processus démocratique de l'Iraq est essentiel pour renforcer la stabilité nationale et régionale. Il est crucial que toutes les parties agissent avec retenue pour éviter toute nouvelle escalade. En outre, alors que le conflit à Gaza se poursuit, nous restons vivement préoccupés par un débordement régional, y compris en Iraq.

Sur le plan national, les élections des conseils provinciaux qui se sont tenues le 18 décembre représentent une étape importante pour le processus démocratique. Nous félicitons les 76 femmes élues dans le cadre du mécanisme de quota constitutionnel qui établit un minimum de 25 %. La création du Haut Comité de soutien à la participation politique des femmes est une étape importante. Nous espérons que ces élections entraîneront la mise en place rapide de nouveaux gouvernements locaux capables de réaliser des progrès socioéconomiques. Malte se félicite que la Haute Commission électorale indépendante continue de préparer les élections législatives dans la Région du Kurdistan d'Iraq. Il est essentiel que ce scrutin se tienne afin de favoriser la mise en place d'institutions démocratiques autonomes. À cet égard, le renforcement du dialogue sur les questions en suspens entre Bagdad et Erbil reste crucial.

Malte souligne l'importance de promouvoir la justice sociale et l'égalité, et de redoubler d'efforts pour renforcer la promotion et la protection des droits humains. Nous encourageons également la Chambre des députés à accélérer l'adoption du projet de loi contre la violence domestique.

Nous sommes vivement préoccupés par les graves violations commises contre des enfants, en particulier les meurtres et les mutilations, et par le nombre élevé de décès attribués aux restes explosifs de guerre. Nous encourageons le Service de la lutte antimines de l'ONU à continuer d'apporter son aide au Gouvernement irakien en matière de déminage et de sensibilisation aux risques liés aux engins explosifs, ainsi qu'en matière d'assistance globale aux victimes.

Nous réaffirmons notre appui aux efforts déployés par l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes pour faire en sorte que les membres de Daech qui ont commis des atrocités dans le pays répondent de leurs actes. Il s'agit notamment de crimes de violence sexuelle et fondée sur le genre.

Malte salue la volonté du Gouvernement de prendre part à la coopération régionale et internationale pour faire face aux ramifications diverses des changements climatiques. De toute évidence, il faut promouvoir la coopération régionale pour répondre de manière adéquate à ces défis transfrontaliers. Dans le même temps, nous soulignons le besoin critique d'une aide urgente de la part de la communauté internationale.

Pour conclure, malgré les besoins humanitaires persistants, il est indispensable de trouver des solutions durables à la question des personnes déplacées pour garantir la stabilité à long terme. Aussi exhortons-nous la communauté internationale à respecter son engagement à soutenir les priorités humanitaires et de développement de l'Iraq et de son peuple.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert de son exposé et salue la présence des représentants de l'Iraq et du Koweït à la séance d'aujourd'hui.

Au cours de la période considérée, le Gouvernement iraquien a organisé les élections des conseils provinciaux, qui se sont déroulées sans incident, et a pris des mesures concrètes pour promouvoir la réforme économique, lutter contre la corruption, créer des emplois et améliorer les services publics, et la Chine s'en félicite. Les efforts déployés par toutes les parties irakiennes pour renforcer la solidarité, parvenir à la réconciliation et promouvoir le développement servent les intérêts fondamentaux du peuple iraquien.

Nous encourageons le Gouvernement fédéral d'Iraq et le Gouvernement de la Région du Kurdistan à poursuivre leur dialogue et leurs consultations sur les questions en suspens et la recherche de solutions durables. Nous appuyons les efforts déployés par l'Iraq pour établir des relations de bon voisinage avec les pays de la région, ainsi que les efforts soutenus de l'Iraq et du Koweït pour faire progresser la recherche des nationaux koweïtiens portés disparus et des biens koweïtiens disparus.

Depuis sa création en 2003, la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) a considérablement contribué à la reconstruction et au développement de l'Iraq. Compte tenu de l'amélioration constante de la situation en Iraq et de la capacité de gouvernance du Gouvernement iraquien, la MANUI doit, en fonction de l'évolution de la situation en Iraq, procéder à des ajustements en temps opportun.

Nous comptons sur le Secrétaire général, conformément à la résolution 2682 (2023), pour mener un

examen stratégique indépendant de la MANUI, tenir pleinement compte des vues du Gouvernement iraquien et formuler des recommandations en vue d'optimiser le mandat de la Mission et d'améliorer l'affectation des effectifs et des ressources. Le Conseil de sécurité doit, dans le plein respect de la souveraineté et des aspirations du pays, examiner attentivement l'avenir de la Mission.

Depuis quelque temps, le conflit entre Palestiniens et Israéliens ne cesse de s'envenimer. L'Iraq en subit aussi les répercussions, de multiples attaques ayant été menées dans le pays. La situation en matière de sécurité est indéniablement préoccupante. Nous appelons toutes les parties, notamment les principaux pays pouvant influencer sur la situation, à respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Iraq, à faire preuve de calme et de retenue, à s'abstenir de tout acte susceptible d'exacerber les tensions et à jouer un rôle constructif dans la désescalade de la situation.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Iraq (MANUI), M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé détaillé et de son dévouement ces cinq dernières années.

Nous sommes extrêmement préoccupés par la forte augmentation des attaques menées par des groupes armés non étatiques depuis octobre dernier. Ces risques compromettent la stabilité du pays et la sécurité régionale, tout en entravant le développement de l'Iraq. Le Japon se fait l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général à toutes les parties concernées pour qu'elles agissent d'urgence afin de désamorcer les tensions.

Le maintien des relations de bon voisinage reste la pierre angulaire de la stabilité de l'Iraq et de la région. Il est encourageant de voir que l'Iraq continue de contribuer activement au renforcement de la confiance entre ses voisins grâce au dialogue. Le Japon se félicite de la coopération continue entre l'Iraq et le Koweït en ce qui concerne les nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, ainsi que les biens koweïtiens disparus.

En cette période difficile, la stabilité politique et les progrès en Iraq sont essentiels. Le Japon se félicite que les élections des conseils provinciaux se soient déroulées de manière ordonnée en décembre dernier, comme prévu, et espère que les élections législatives de la Région du Kurdistan se dérouleront aussi conformément au calendrier fixé.

Dans le même temps, une approche globale de la paix, qui passe notamment par l'investissement dans le développement et le traitement des questions humanitaires,

constitue une base irremplaçable pour instaurer la stabilité en Iraq. Dans cette optique, nous continuons d'insister sur l'importance de trouver des solutions durables pour les personnes déplacées et celles qui reviennent au pays, et de rapatrier les personnes qui se trouvent dans le camp de Hol.

Enfin, nous rappelons que le Conseil de sécurité a demandé un examen stratégique indépendant dans sa résolution 2682 (2023), adoptée en mai 2023, et que le rapport doit être présenté au plus tard le 31 mars. Compte tenu de l'évolution de la situation politique en Iraq, ainsi que de l'évolution rapide des conditions de sécurité dans la région, cet examen doit fournir une base solide qui permettra au Conseil d'approfondir son débat sur cette question dans une perspective à long terme et dans l'intérêt du peuple iraquien. Nous attendons avec intérêt de recevoir ce rapport et de participer aux discussions qui s'ensuivront.

M. Bendjama (Algérie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Mozambique, la Sierra Leone et mon pays, l'Algérie, ainsi que le Guyana.

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Hennis-Plasschaert, de son exposé. Nous saluons en outre la participation des représentants de l'Iraq et du Koweït à la séance d'aujourd'hui.

Nous saluons l'engagement résolu et le travail inlassable de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), qui continue de jouer un rôle essentiel en appuyant les priorités nationales de l'Iraq et les efforts qu'il déploie pour promouvoir la paix, la stabilité et la gouvernance démocratique. Nous nous concentrerons aujourd'hui sur trois domaines importants : la situation politique, les conditions de sécurité et les droits humains.

Sur le plan politique, les trois membres africains du Conseil et le Guyana félicitent l'Iraq d'avoir organisé, comme prévu, le 18 décembre 2023, les élections des conseils provinciaux dans 15 provinces fédérales pour la première fois depuis 10 ans, ainsi que les élections du conseil provincial à Kirkouk qui n'avaient pas eu lieu depuis 2005. Nous félicitons la Haute Commission électorale indépendante et les forces de sécurité d'avoir consenti des efforts et contribué au succès des élections, en dépit d'un environnement difficile. Nous prenons aussi note des informations contenues dans le rapport du Secrétaire général (S/2024/96) selon lesquelles plus de 1 600 candidates ont été enregistrées, soit près d'un tiers du nombre total de candidats, un niveau de participation des femmes qui mérite d'être souligné.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana jugent encourageant l'engagement pris par le Gouvernement iraquien d'améliorer les services publics et de mener à bien d'importantes réformes économiques et financières. Les efforts déployés par l'Iraq pour poursuivre la diversification économique et la protection sociale sont prometteurs, de même que la poursuite de la mise en œuvre des objectifs de développement durable en vue de répondre aux aspirations du peuple iraquien. Nous nous félicitons du soutien consultatif apporté par la MANUI aux processus constitutionnel et législatif irakiens, au renforcement de la gouvernance et de l'application du principe de responsabilité, à la promotion de l'aide aux personnes déplacées et au renforcement du rôle des femmes et des jeunes dans les initiatives de consolidation de la paix et d'édification de la nation.

En ce qui concerne les conditions de sécurité, les trois membres africains du Conseil et le Guyana recommandent aux forces de sécurité irakiennes de continuer de se mobiliser pour contrer la menace posée par Daech. Nous avons noté avec une profonde inquiétude que Daech poursuivait ses attaques, notamment contre le personnel et les biens des forces de sécurité irakiennes. Il importe à cet égard de souligner les progrès considérables accomplis par les forces irakiennes dans la lutte contre le fléau du terrorisme. Ce combat n'est pas seulement celui de l'Iraq, il est celui de chacun d'entre nous. En restant unis et en apportant notre soutien au peuple et au Gouvernement irakiens, nous pouvons faire en sorte que l'ombre de Daech recule et que l'Iraq en ressorte plus fort. Il est dans l'intérêt de toute la région et de la communauté internationale que l'Iraq soit sûr et stable. Par ailleurs, les trois membres africains du Conseil et le Guyana demeurent vivement préoccupés par la multiplication des frappes contre le territoire souverain iraquien. Les retombées régionales de la situation actuelle à Gaza, y compris en Iraq, risquent de compromettre et d'anéantir les progrès réalisés par le pays. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à prendre de toute urgence des mesures pour apaiser les tensions au Moyen-Orient. Nous renouvelons également notre appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et d'un accès complet, rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire à Gaza, ce qui est primordial pour assurer la stabilité de la région.

S'agissant des droits humains, les trois membres africains du Conseil et le Guyana saluent l'action menée par la MANUI pour promouvoir les droits humains en Iraq, et, à cet égard, nous avons pris bonne note des progrès enregistrés par l'Iraq en matière de respect des droits de l'enfant. Nous restons toutefois profondément

préoccupés par le nombre de victimes parmi les enfants dû aux restes explosifs de guerre, et nous soulignons par conséquent l'importance que revêt la poursuite du soutien technique à l'Iraq aux fins de l'enlèvement des restes de guerre et des engins non explosés.

Nous jugeons indispensable de répondre aux besoins humanitaires actuels et de trouver des solutions durables à la question des personnes déplacées pour assurer la stabilité et la prospérité à long terme de l'Iraq. C'est pourquoi nous félicitons l'Iraq des progrès enregistrés dans le processus de retour des personnes déplacées du camp de Hol en Syrie vers le centre de Jadaa en Iraq, et nous appuyons les opérations de réhabilitation en vue de leur retour et de leur intégration sociale dans de bonnes conditions de sécurité. Alors que l'Iraq traverse une période charnière de son histoire, caractérisée par le processus de relèvement et d'édification de l'État en cours, nous exhortons la communauté internationale à continuer d'appuyer le peuple iraquien et ses aspirations légitimes à la paix et à la prospérité.

Enfin, les progrès réalisés au cours des 20 dernières années sont indéniables. L'Iraq est aujourd'hui un partenaire incontournable dans la lutte en faveur du développement régional et de la stabilité au Moyen-Orient. Nous jugeons encourageants les efforts déployés actuellement par la MANUI, et nous nous engageons à appuyer les mesures qui favorisent le progrès et le développement durable en Iraq, conformément aux priorités fixées par le Gouvernement et le peuple irakiens.

M. Eckersley (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue dans cette salle aux représentants de l'Iraq et du Koweït. Je tiens tout d'abord à remercier la Représentante spéciale de son exposé et du travail important effectué par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Je voudrais insister sur quatre points qui revêtent une importance particulière pour le Royaume-Uni.

Premièrement, nous saluons les progrès réalisés par l'Iraq sur l'ensemble des questions politiques et économiques exposées par la Représentante spéciale. Nous apprécions grandement la contribution de la MANUI à ces progrès. Nous attendons avec intérêt de discuter des résultats de l'examen stratégique mené par Volker Perthes sur la forme et la fonction futures de la MANUI, en concertation avec les parties prenantes concernées, y compris, bien entendu, l'État souverain d'Iraq.

Deuxièmement, l'Iraq peut jouer un rôle stabilisateur important dans la région. Pour ce faire, il est indispensable que son territoire ne soit pas utilisé par des supplétifs iraniens pour déstabiliser la région. Nous

présentons nos condoléances aux familles des personnes qui ont été tuées dans la frappe iranienne du 15 janvier sur Erbil. Nous demandons instamment à l'Iran de désamorcer les tensions dans la région. Nous réaffirmons notre attachement à la Coalition mondiale contre Daech, qui est à l'oeuvre en Iraq, à l'invitation du Gouvernement iraquien, ainsi que notre attachement à un Iraq sûr et souverain.

Troisièmement, nous félicitons l'Iraq d'avoir organisé ses premières élections provinciales depuis 10 ans. Nous attendons avec intérêt la tenue d'élections dans la Région du Kurdistan d'Iraq sans plus tarder et invitons tous les acteurs concernés à prendre des mesures pour veiller à ce que les préparatifs nécessaires aient lieu afin que les élections soient libres et régulières et organisées dans les délais prévus. Nous espérons qu'il sera possible de parvenir à un résultat durable sur le transfert des dotations budgétaires de Bagdad à Erbil, et nous encourageons les partis politiques concernés à jouer un rôle constructif à l'appui de ce processus.

Enfin, nous accueillons avec satisfaction les derniers éléments fournis par la Représentante spéciale sur la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus. Nous réaffirmons l'attachement du Royaume-Uni aux travaux de la Commission tripartite. Nous demandons instamment que d'autres progrès soient faits pour régler cette question de longue date.

Pour terminer, je tiens à exprimer les sincères remerciements du Royaume-Uni à la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert pour son travail remarquable en Iraq depuis 2018. Nous saluons les paroles puissantes et pleines d'espoir qu'elle a prononcées, alors qu'elle est sur le départ, au sujet de l'avenir d'un Iraq stable et prospère.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq de son exposé, et je salue la présence parmi nous ce matin des représentants de l'Iraq et du Koweït.

La France salue les efforts du Gouvernement iraquien pour mener à bien les réformes attendues par la population iraquienne, et elle appelle à leur poursuite. La France a salué le bon déroulement des élections provinciales le 18 décembre 2023, les premières depuis 2013, et nous nous félicitons du soutien qui a été apporté par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) à la Haute Commission électorale indépendante. Les récentes annonces relatives à la désignation des nouvelles autorités locales sont encourageantes, et la France forme le souhait que les élections parlementaires puissent se tenir au Kurdistan iraquien dans les meilleurs délais.

Nous encourageons l'Iraq à poursuivre ses réformes, telles qu'annoncées par le Premier Ministre iraquien, notamment en matière de diversification de son économie, de lutte contre la corruption et contre l'impunité et de protection des droits humains. Concernant les relations entre Bagdad et Erbil, la France appelle à la reprise du dialogue, s'agissant notamment du partage des revenus des ressources pétrolières et des questions sécuritaires. Il y va de l'intérêt des deux parties.

La France examinera avec attention les conclusions de l'examen stratégique en mars prochain. Cet examen stratégique, demandé par le Conseil de sécurité, est indépendant, et nous étudierons avec attention les conclusions et les recommandations qu'il formulera. La France salue le rôle essentiel joué par la MANUI pour apporter une assistance à l'Iraq dans de nombreux domaines, dans le plein respect de sa souveraineté. Elle remercie et elle félicite également la Représentante spéciale pour l'engagement exceptionnel dont elle a fait preuve au service de l'Iraq et des Iraquiens tout au long de son mandat au cours des cinq dernières années.

La France, en tant que partenaire stratégique de l'Iraq, continuera à se montrer à l'écoute des autorités iraqiennes au sujet de l'avenir de la MANUI. Notre objectif commun est que toute évolution de son mandat soit couronnée de succès, et nous travaillerons en concertation avec l'Iraq et l'ONU pour y parvenir. La France est par ailleurs préoccupée par les allégations de détournement de fonds alloués au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Iraq, et elle remercie le PNUD d'avoir initié une enquête pour faire la lumière sur les faits et de prendre toutes les mesures nécessaires.

La France est très préoccupée par les répercussions en Iraq des tensions régionales. Le conflit dans la bande de Gaza a des répercussions dans l'ensemble de la région, et notamment en Iraq, et la France continue à œuvrer pour prévenir un embrasement régional. La France est attachée à la sécurité et à la stabilité de l'Iraq et de la Région autonome du Kurdistan en son sein, et je rappelle notre ferme condamnation de l'attaque qui a été menée en décembre 2023 dans la Région autonome du Kurdistan d'Iraq, ainsi que de la frappe du 15 janvier à Erbil, revendiquée par les Corps des gardiens de la révolution islamique. Ces actions violentes et déstabilisatrices constituent des violations de la souveraineté de l'Iraq et elles doivent cesser, et nous appelons les voisins de l'Iraq à cesser toute ingérence dans les affaires intérieures du pays. La France rappelle également que les enceintes diplomatiques doivent être protégées.

En lien avec ses partenaires de la Coalition internationale contre Daech, la France continuera de se tenir aux côtés de l'Iraq dans la lutte contre le terrorisme, dans le plein respect de la souveraineté iraquienne et aussi longtemps qu'il le demandera. Et à cet égard, nous voulons également saluer le travail qui a été accompli par l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes depuis sa création, et la contribution efficace qui a été la sienne à la lutte contre l'impunité.

La France salue l'annonce par l'Iraq de sa disposition à reprendre les discussions avec le Koweït au sujet du différend territorial entre les deux pays. Elle réitère par ailleurs l'importance d'une coopération étroite entre l'Iraq et le Koweït sur le dossier des Koweïtiens et des ressortissants d'États tiers disparus.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais, comme mes collègues, remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq de son intervention, mais surtout, aussi, de ses cinq années de travail intenses, exprimées aussi par un attachement au pays dans et pour lequel elle a servi, et je crois que les termes « powerful and hopeful words » étaient une belle description. J'aimerais aussi saluer la présence parmi nous du représentant de l'Iraq et du représentant du Koweït.

L'intervention de la Représentante spéciale et le dernier rapport du Secrétaire général (S/2024/96) témoignent des progrès réalisés par l'Iraq en matière de reconstruction et de réconciliation, un travail qui a été accompagné par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) avec une grande compétence. Nous encourageons le Gouvernement iraquien à maintenir son engagement en faveur des réformes économiques, de la lutte contre la corruption et de l'amélioration des services publics.

Je voudrais me concentrer sur quatre points.

Premièrement, sur le plan politique, une étape importante pour la démocratie en Iraq a été franchie avec les premières élections des conseils provinciaux en 10 ans. Le constat selon lequel ces élections se sont déroulées en bon ordre et les femmes ont atteint le quota prévu par la loi est positif. Les conseils provinciaux doivent maintenant travailler pour répondre aux aspirations légitimes de la population, comme l'accès à des services publics de qualité. Parallèlement, nous espérons que les élections législatives dans la Région du Kurdistan pourront avoir lieu rapidement. La Suisse appelle également à une intensification du dialogue sur les questions encore en suspens entre Bagdad et Erbil. De plus, la poursuite de la mise en œuvre des plans

gouvernementaux pour diversifier l'économie donnera des perspectives économiques à la population, ce qui est également essentiel pour la stabilité et la paix en Iraq.

Deuxièmement, sur les plans sécuritaire et régional, nous sommes préoccupés par les répercussions croissantes des hostilités à Gaza dans la région. En Iraq, les incidents sécuritaires ont fortement augmenté ces quatre derniers mois. Afin de parvenir à une désescalade, il est important que toutes les parties fassent preuve d'un maximum de retenue, que l'État iraquien contrôle l'usage de la force sur son territoire et que la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq soient respectées. Ces dernières années, l'Iraq a développé une dynamique de dialogue et de coopération dans la région. Ces efforts gardent toute leur importance dans le contexte actuel. Nous saluons également la volonté de l'Iraq de trouver une approche régionale afin de faire face aux effets négatifs des changements climatiques et de la pénurie d'eau.

Troisièmement, la promotion de l'état de droit et le respect des droits humains et libertés fondamentaux restent essentiels. À cet égard, la mise à disposition d'une documentation civile pour tous les individus est centrale pour l'accès aux services de base. Ceci est une précondition pour réaliser, entre autres, le droit de tous les enfants à l'éducation. La Suisse est par ailleurs catégoriquement opposée au recours à la peine de mort, et nous sommes également préoccupés par la restriction du droit à la liberté d'expression.

Finalement, nous saluons les efforts continus concernant le dossier des ressortissants koweïtiens et des pays tiers portés disparus.

L'ONU, par le travail de la MANUI, est bien placée pour apporter un soutien continu à l'Iraq dans l'ensemble de ces domaines et, par conséquent, pour la pérennisation de la paix dans le pays. Ceci est particulièrement important dans un contexte régional volatile. Comme l'indique également le Nouvel Agenda pour la paix, les missions politiques spéciales sont un élément essentiel de la boîte à outils du Conseil. Nous avons hâte de connaître les résultats de l'examen stratégique indépendant de la MANUI. Cet examen servira de base aux réflexions sur l'avenir du mandat de la Mission.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord saluer la présence des représentants de l'Iraq et du Koweït dans la salle.

Je remercie la Représentante spéciale Jeanine Hennis-Plasschaert des informations qu'elle nous a fournies et la félicite pour son travail constant tout au long de son mandat.

L'Équateur félicite le Gouvernement iraquien pour le succès des élections provinciales et la manière exemplaire dont le processus a été organisé. Pour la première fois en 10 ans, dans le cadre d'élections démocratiques et participatives, des autorités ont été élues dans 15 provinces fédérales.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2024/96), 76 des 285 sièges seront occupés par des femmes, et ma délégation espère que ce pourcentage augmentera à l'avenir, grâce aux efforts déployés par le Gouvernement iraquien pour mettre en œuvre le deuxième plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité.

La présence et les activités de groupes terroristes et d'autres groupes armés non étatiques, ainsi que la propagation des hostilités liée à l'instabilité de la région, sont préoccupantes. Ma délégation se joint à l'appel à la retenue lancé par le Secrétaire général et d'autres acteurs afin d'atténuer l'ampleur des nouvelles menaces contre la paix et la sécurité régionales.

Il est impératif d'instaurer un cessez-le-feu définitif et de s'attaquer aux causes profondes de la violence, du terrorisme et de l'extrémisme violent pour protéger la vie et la sécurité de la population civile. Il est nécessaire de consolider les alliances régionales dans la lutte contre le terrorisme et de renforcer la coopération avec les pays voisins afin de favoriser la confiance, de stimuler l'économie et de promouvoir les investissements, dans le plein respect de la souveraineté de l'Iraq.

L'Équateur se joint à tous ceux et toutes celles qui ont déploré que des civils, en particulier des enfants, aient été tués ou mutilés par des feux croisés et par des restes explosifs de guerre, et que persistent des pratiques de discrimination ethnique, raciale et fondée sur le genre, des limitations à la liberté d'expression et l'institutionnalisation de la peine capitale.

La situation humanitaire des personnes déplacées et des réfugiés, notamment les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les minorités ethniques ou religieuses, qui sont extrêmement vulnérables, est également regrettable. Il incombe à la communauté internationale de soutenir l'Iraq dans la mise en œuvre de solutions durables pour encourager leur retour volontaire et leur réintégration dans des conditions dignes et sûres.

Ma délégation exprime une nouvelle fois sa reconnaissance à la Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) pour sa collaboration active avec les autorités gouvernementales, les fonctionnaires du Gouvernement fédéral et du Gouvernement de la Région du Kurdistan, les représentantes et représentants de la société

civile et d'autres parties prenantes, ainsi que pour les efforts qu'elle déploie afin de promouvoir et soutenir la restauration du tissu social, l'intégration et la réconciliation.

Enfin, l'Équateur espère que les résultats de l'examen indépendant stratégique de la MANUI, demandé par le Conseil, contribueront à rehausser l'appui apporté par l'équipe de pays des Nations Unies en Iraq dans des domaines tels que le renforcement des capacités pour faire progresser le déminage et la consolidation des institutions destinées à soutenir la recherche de la justice, l'application du principe de responsabilité et le respect des libertés et des droits fondamentaux.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé sur la situation en Iraq dans le contexte des activités de la MANUI.

Il ressort clairement des analyses présentées par la Représentante spéciale que la République d'Iraq traverse toujours une phase difficile de relèvement socio-économique et politique, sur fond de tensions régionales persistantes, d'une escalade sans précédent de la violence dans la zone du conflit palestinien-israélien et de menaces terroristes émanant de Daech.

Dans ces circonstances difficiles, nous saluons les efforts inlassables déployés par le Gouvernement du Premier Ministre Mohammed Shia' Al-Sudani pour améliorer la situation dans le pays, et nous nous félicitons de la tenue, le 18 décembre, des élections aux conseils provinciaux, attendues de longue date. Nous notons par ailleurs que les élections dans 15 provinces se sont déroulées en bon ordre et sans violations majeures, ce qui permettra de former de nouvelles autorités locales dans un délai acceptable afin d'améliorer la qualité des services publics et de renforcer la confiance publique, entre autres.

À cet égard, nous attendons de tous les acteurs en Iraq qu'ils continuent à faire montre d'une approche responsable et qu'ils s'efforcent de régler les différends existants par la seule voie du dialogue, dans l'intérêt de toutes les communautés ethnoreligieuses et de tous les groupes sociaux.

Nous sommes convaincus que seul un dialogue inclusif facilitera la tenue d'élections législatives dans la Région autonome du Kurdistan. Nous rappelons que toute tentative de la part de forces extérieures de tirer profit des différends interiraquiens est inacceptable.

Nous continuons de soutenir la poursuite du dialogue politique entre le Gouvernement fédéral et la Région autonome du Kurdistan afin de régler tous les

désaccords existants, ce qui est indispensable pour assurer la prospérité, la stabilité et la paix en Iraq, pays ami. Nous sommes convaincus qu'une amélioration des relations entre les deux parties profitera au développement économique et à la stabilité politique de l'ensemble de l'Iraq.

Malgré les progrès réalisés par Bagdad en matière de sécurité, la situation sur le terrain reste précaire, en raison notamment des tentatives des États-Unis de transformer le territoire iraquien en une arène où régler leurs comptes géopolitiques et servir leurs intérêts égoïstes, alors que la politique adoptée par Washington pour régler la situation au Moyen-Orient est en échec et que la campagne électorale présidentielle aux États-Unis prend actuellement de l'ampleur.

Ainsi, le 3 février, l'armée de l'air américaine, sur ordre de Joe Biden, a effectué une série de frappes aériennes contre l'Iraq et la Syrie, touchant 85 cibles et tirant plus de 125 missiles. Dans le même temps, Washington a, comme d'habitude, tenté de couvrir ses crimes en invoquant indûment l'Article 51 de la Charte des Nations Unies et en prétendant avoir coordonné ses actions avec les autorités irakiennes. Les Iraquiens, quant à eux, ont qualifié l'opération des États-Unis de « nouvelle agression flagrante » et de violation de la souveraineté de leur pays, et la déclaration de Washington sur sa prétendue coordination avec Bagdad de « mensonge délibéré visant à tromper l'opinion publique et à se soustraire à toute responsabilité juridique ».

Hier, au cours d'une séance du Conseil de sécurité (voir S/PV.9452) sur l'agression des États-Unis contre l'Iraq et la République arabe syrienne, organisée à la demande de notre délégation, la délégation iraquienne a déclaré que la présence de la coalition mondiale contre Daech dirigée par les États-Unis en Iraq était devenue un prétexte pour justifier leur implication dans des conflits régionaux et internationaux et constituait une menace contre la sécurité et la stabilité du pays. Nos collègues américains, comme l'a montré leur déclaration, continuent de se poser en maîtres autoproclamés de la destinée humaine et en gendarmes du monde, autorisés à se livrer à toute forme d'anarchie et à violer le droit international à leur guise. Pour Washington, le droit international n'existe tout simplement pas ; il est supplanté par le prétendu « ordre international fondé sur des règles », règles que les États-Unis définissent eux-mêmes .

Nous condamnons catégoriquement l'acte flagrant d'agression des États-Unis contre des États souverains, qui crée de nouveaux risques et continue d'attiser les flammes de l'instabilité dans une région déjà en feu. Dans le même temps, nous sommes toujours d'avis qu'il n'est possible de

contrer efficacement les défis et les menaces terroristes qu'en coordonnant le plus largement possible les efforts de lutte contre le terrorisme, dans le respect de la souveraineté de l'État iraquien et en pleine concertation avec Bagdad.

Pour terminer, j'exprime une nouvelle fois mon appui aux efforts multidimensionnels déployés par la MANUI et je remercie M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert de ses longues années d'efforts inlassables et dévoués depuis qu'elle a été nommée Représentante spéciale en 2018, pour améliorer la vie sociopolitique et le fonctionnement de l'État iraquien, y compris de ses efforts pour organiser et mener à bien des élections.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), de son exposé complet et très instructif d'aujourd'hui. Je tiens également à la remercier de son dévouement et de l'aide qu'elle apporte à l'ONU pour permettre à l'Iraq d'avoir un avenir meilleur. Je pense que son exposé d'aujourd'hui montre que la situation lui tient à coeur, et je crois que c'est la qualité la plus importante pour un représentant ou une représentante dans un pays étranger. Nous saluons également la présence parmi nous aujourd'hui des représentants de l'Iraq et du Koweït.

Je réaffirme l'attachement de la Slovénie à un Iraq stable, souverain, prospère et démocratique. Ce pays et son peuple ont parcouru un long chemin et aspirent à consolider un avenir prospère et démocratique dans lequel les droits humains sont respectés et défendus. La présente séance et le dernier rapport du Secrétaire général (S/2024/96) témoignent des progrès accomplis par l'Iraq. Je voudrais faire quatre observations.

Premièrement, sur le plan politique, nous saluons la détermination du Gouvernement iraquien à adopter des réformes portant notamment sur la protection des droits humains, la fourniture de services sociaux de base, la lutte contre la corruption, la mise en place d'institutions responsables et la mise en œuvre de réformes économiques durables. La coopération régionale et transfrontière en matière de climat et de sécurité de l'approvisionnement en eau, notamment en ce qui concerne la désertification et la sécheresse, est essentielle à la stabilité et à la résilience. Nous encourageons le Gouvernement iraquien à poursuivre la mise en œuvre des réformes pour répondre aux aspirations du peuple iraquien.

Les récentes élections régionales, qui se sont déroulées sans heurt et de façon pacifique, marquent une

nouvelle étape importante dans la progression de l'Iraq. Dans le même temps, nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général à toutes les parties prenantes pour qu'elles fassent en sorte que les élections législatives dans la Région du Kurdistan d'Iraq, qui ont été une fois de plus reportées, se déroulent de manière ordonnée, pacifique et crédible. Il faut poursuivre les efforts pour renforcer la participation pleine, égale et véritable des femmes à tous les aspects et à tous les niveaux des processus politiques, électoraux, de paix et de sécurité dans le pays.

Deuxièmement, j'ai écouté très attentivement le message de la Représentante spéciale, qui a exprimé sa préoccupation au sujet des effets des changements climatiques sur la paix et la sécurité en Iraq. La Slovénie est particulièrement préoccupée par les conséquences de la pénurie d'eau sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Mais la Représentante spéciale a déclaré que l'action climatique était également une occasion de faire preuve d'initiative pour compléter et renforcer le processus de paix. Le Gouvernement iraquien peut collaborer avec ses partenaires régionaux et internationaux pour renforcer le système d'alerte précoce. L'élaboration d'un plan national d'adaptation offre la possibilité de renforcer la résilience et d'associer les communautés marginalisées aux efforts de consolidation de la paix environnementale.

Troisièmement, la Slovénie se félicite de l'appui apporté par la MANUI aux institutions iraquiennes, et nous attendons avec intérêt l'examen stratégique indépendant de la Mission et ses recommandations.

Quatrièmement, les conditions de sécurité restent malheureusement instables et, pour reprendre les termes de la Représentante spéciale, l'Iraq se trouve à un seuil critique. Le risque que pose Daech a été contenu mais n'a pas été éliminé, et la multiplication des attaques de milices contre la présence de la Coalition mondiale contre Daech en Iraq est une tendance alarmante. Nous nous associons donc à l'appel à la retenue lancé à tous les acteurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Iraq.

Pour terminer, j'aimerais rappeler notre attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Iraq, et remercier l'Iraq des efforts qu'il déploie pour renforcer la stabilité dans la région en facilitant le dialogue avec les pays voisins. Le dialogue, la coopération et le respect du droit international sont aujourd'hui plus importants que jamais. Le Conseil a le devoir d'accompagner l'Iraq alors qu'il continue d'avancer vers un avenir stable et prospère, et la Slovénie participera aux délibérations sur l'avenir du mandat de la MANUI dans cette optique.

M. Cho (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour remercier la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert de son exposé et de son travail acharné au cours des cinq dernières années, et saluer la participation des représentants de l'Iraq et du Koweït à la présente séance.

En tant que partenaire de longue date de l'Iraq ayant envoyé plus de 3 000 soldats en Iraq dans le cadre du maintien de la paix et des efforts de reconstruction entre 2004 et 2008, la République de Corée est résolue à soutenir les efforts du peuple iraquien pour parvenir à la stabilité, à la prospérité et à la sécurité. À cet égard, ma délégation félicite sincèrement le Gouvernement et le peuple irakiens pour la tenue, en décembre, des élections provinciales attendues de longue date, qui se sont déroulées de manière ordonnée, pacifique et crédible. Il s'agissait des premières élections provinciales organisées en Iraq depuis 10 ans et elles représentent un grand pas en avant dans les efforts déployés par l'Iraq pour instaurer une démocratie stable. Nous espérons que le succès des élections jettera les bases d'un dialogue politique ouvert à tous et de la réconciliation nationale, que le peuple iraquien attend depuis si longtemps, et nous attendons avec intérêt qu'une nouvelle date soit fixée pour les élections législatives dans la Région du Kurdistan dès que possible. Nous saluons tout particulièrement la poursuite de la collaboration entre la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et le Gouvernement iraquien pour appuyer la tenue d'élections et garantir la participation des femmes à la vie politique en toute sécurité. L'élection de femmes à 76 des 285 sièges lors des élections provinciales est une étape importante s'agissant de leur participation véritable au processus politique iraquien.

Nous saluons également les mesures prises par le Gouvernement iraquien pour donner aux femmes les moyens d'agir à la fois dans la sphère politique et la sphère sociale. Ma délégation insiste sur l'importance d'accélérer l'application de la loi sur les rescapées yézidiennes de 2021 dans le cadre des efforts de réconciliation nationale et de réintégration, en veillant à ce que les membres de Daech qui ont commis des atrocités, notamment des violences sexuelles et fondées sur le genre, répondent de leurs actes, et en garantissant le respect du droit à réparation des rescapés. Nous saluons également la poursuite de la collaboration entre le Gouvernement iraquien et le Gouvernement koweïtien et d'autres organismes internationaux pour régler la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus.

Sur le plan économique, ma délégation se félicite des efforts déployés par le Gouvernement iraquien et de

l'aide apportée par la MANUI pour mettre en œuvre des réformes budgétaires et de lutte contre la corruption, ainsi que pour promouvoir ses programmes de développement. L'Iraq a joué un rôle de premier plan dans la promotion de la coopération régionale grâce à la Conférence de Bagdad pour la coopération et le partenariat, qui s'est penchée sur des questions ayant trait à l'énergie, l'environnement, la gestion de l'eau et aux transports. En outre, nous notons que plus de 130 000 personnes ont dû être déplacées en raison des conditions climatiques à travers l'Iraq depuis 2016 et nous saluons les efforts du Gouvernement iraquien pour lutter contre les effets néfastes des changements climatiques et de la pénurie d'eau. Nous encourageons la MANUI à appuyer ces efforts, avec l'aide de son conseiller pour la sécurité climatique, en encourageant l'adoption de mesures d'adaptation et d'atténuation tenant compte des risques de conflit et en facilitant la coopération régionale.

Nous sommes vivement préoccupés par les actes de provocation que continuent de commettre différents groupes militants non étatiques en Iraq. La sécurité et la stabilité de l'Iraq sont d'autant plus importantes que les craintes d'une propagation de la crise de Gaza au reste de la région s'intensifient. Il faut éviter toute nouvelle escalade. Nous soulignons que toute tentative d'exploiter la situation régionale précaire au détriment de la stabilité de l'Iraq et de la région est inacceptable. À cet égard, ma délégation salue la poursuite du dialogue entre le Gouvernement iraquien et les pays voisins afin de régler les problèmes liés à la sécurité transfrontière. À ce stade critique, ma délégation tient à exprimer son plein appui à l'équipe chargée de l'examen stratégique indépendant, dirigée par M. Volker Perthes, afin d'évaluer les tâches et les priorités de la MANUI pour qu'elle puisse s'adapter et répondre aux menaces actuelles qui pèsent sur la paix et la sécurité de l'Iraq, en s'appuyant sur les contributions importantes de la Mission au cours des 20 dernières années.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert de son exposé et je salue à mon tour la présence des représentants du Koweït et de l'Iraq à cette séance.

Les États-Unis se sont félicités des progrès accomplis par l'Iraq sur la voie de la stabilité l'année dernière, ainsi que de l'évaluation faite par la Représentante spéciale du Secrétaire général et de l'exposé d'octobre dernier (voir S/PV.9432), indiquant que l'Iraq était en bonne position pour saisir les nombreuses possibilités qui s'offrent à lui. Une fois de plus, nous nous félicitons aujourd'hui de ces progrès. Les États-Unis restent déterminés à

travailler avec le Gouvernement iraquien pour renforcer et approfondir notre partenariat à long terme à l'échelle de l'ensemble de l'administration en vue de l'avènement d'un Iraq sûr, stable et souverain.

Malheureusement, les milices alliées à l'Iran menacent de saper les acquis obtenus de haute lutte par l'Iraq depuis la défaite territoriale de Daech il y a sept ans. Depuis octobre 2023, ces groupes ont attaqué à plus de 165 reprises les forces des États-Unis et de la coalition en Iraq, en Syrie et en Jordanie. Trois soldats américains ont été tragiquement tués et des dizaines d'autres blessés le 28 janvier, lorsque des milices alliées à l'Iran ont attaqué les forces des États-Unis stationnées en Jordanie qui participent à la lutte contre Daech. Je l'ai dit hier (voir S/PV.9542) et je le répète : ces pertes sont dévastatrices. Elles sont inacceptables. Et les attaques de ce type ne peuvent pas continuer. De nombreuses attaques similaires menées en Iraq contre les forces des États-Unis et de la coalition hébergées sur des bases irakiennes ont fait des victimes, y compris parmi nos partenaires irakiens, qui sont à la tête de notre combat commun contre Daech. Les groupes armés qui échappent au contrôle de l'État représentent un défi important pour l'autorité du Gouvernement iraquien et pour le peuple iraquien, car ils menacent de compromettre la stabilité que les Irakiens ont obtenue au prix de grands sacrifices. Nous attendons avec impatience les recommandations issues du prochain examen stratégique indépendant sur la manière dont la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) peut contribuer à faire avancer les projets de l'Iraq visant à bâtir un avenir durable pour ses citoyens, ainsi qu'à s'adapter à la transition politique et aux risques de sécurité en constante évolution.

La MANUI a montré qu'elle était un partenaire compétent, et il est évident qu'elle a encore un travail important à accomplir. Nous sommes résolument favorables à la poursuite du mandat de la MANUI en rationalisant les programmes et en donnant la priorité aux activités qui peuvent être menées à bien dans un délai raisonnable et qui changent la donne sur le terrain. La MANUI a déjà fourni une aide inestimable face à l'ensemble des défis socioéconomiques, notamment en ce qui concerne les élections, la promotion et la sauvegarde des droits humains, la lutte contre les changements climatiques et la réforme de la gouvernance, pour n'en citer que quelques-uns. Il est un fait marquant qu'il nous faut souligner : le 18 décembre 2023, l'Iraq a organisé les élections des conseils provinciaux qui se sont globalement déroulées de manière ordonnée et pacifique, en partie grâce au personnel électoral formé par la MANUI et au matériel mis à disposition dans les bureaux de vote. Nous encourageons

la MANUI à poursuivre ses préparatifs en collaboration avec la Haute Commission électorale indépendante de l'Iraq afin d'appuyer sans plus tarder les élections législatives qui se tiendront dans la Région du Kurdistan iraquien ce printemps. Nous appuyons fermement la poursuite de cette assistance technique à la Commission. Nous encourageons également la MANUI à continuer d'épauler le Gouvernement iraquien dans les efforts qu'il déploie pour protéger les droits humains et lutter contre l'impunité en cas de violations. À cette fin, nous encourageons le Gouvernement iraquien à veiller à ce que la Haute Commission irakienne des droits de l'homme soit dotée des moyens et des ressources nécessaires.

Les États-Unis se réjouissent à la perspective de mener une discussion inclusive et consultative sur l'avenir du mandat de la MANUI, y compris sur les indicateurs de ce que pourrait être une exécution en bon ordre et responsable du mandat de la MANUI après la publication de l'examen stratégique indépendant. Nous nous félicitons également que le Gouvernement iraquien mène des consultations avec un large éventail d'Irakiens de toutes tendances politiques et avec la société civile afin de parvenir à un consensus sur la voie à suivre concernant l'avenir de la MANUI. En tant que rédacteur pour le prochain renouvellement du mandat et partenaire dans la région, les États-Unis continueront de collaborer avec le Gouvernement iraquien et se réjouissent à la perspective de poursuivre la discussion avec les États Membres au cours des consultations.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Iraq.

M. Al-Fatlawi (Iraq) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de présider la présente séance.

Tout d'abord, je voudrais exprimer mes sincères remerciements à M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), pour son exposé sur le rapport qu'elle a soumis au Secrétaire général (S/2024/96), tout en signalant que l'Iraq a soumis ses commentaires sur tout ce qui a été mentionné dans le rapport. Je tiens également à remercier sincèrement toutes les délégations qui, dans leurs déclarations et interventions, se sont exprimées sur l'évolution récente de la situation en Iraq.

Je souhaite aussi la bienvenue à la délégation de l'État du Koweït, dont c'est la première participation à une séance d'information du Conseil sur le travail de la MANUI au cours des 21 dernières années.

Le Gouvernement de la République d'Iraq continue, dans le cadre de sa politique étrangère, à mener une diplomatie productive et à instaurer les bases d'un Iraq autonome dans ses relations extérieures avec sa région et la communauté internationale. Nous nous employons à retrouver notre rôle de premier plan, historique et naturel, dans la région et dans le monde. En témoignent l'approche adoptée par l'Iraq dans son ouverture régionale et internationale, ainsi que le nombre de visites effectuées par de hauts responsables irakiens dans les pays du monde, ou celles effectuées par des responsables de pays frères et amis en Iraq. En outre, l'Iraq continue de participer activement aux réunions et aux instances internationales, dans le droit fil de l'approche adoptée par le Gouvernement pour jeter les bases d'une nouvelle phase d'édification et de construction, tout en s'attachant à adhérer à de multiples conventions et traités internationaux dans divers domaines.

À l'échelle nationale, le Gouvernement irakien déploie des efforts exceptionnels à différents niveaux pour élever le niveau de vie des citoyens et améliorer leur sécurité. Il a adopté plusieurs mesures pour faire face à la pauvreté et au chômage et pour lutter contre la corruption administrative et financière. Nous continuons de proposer des services et de mettre en place des réformes économiques et financières. Le Gouvernement a également réussi à rétablir un pilier constitutionnel important en matière de décentralisation. Il a tenu sa promesse d'organiser des élections provinciales le 18 décembre 2023, après leur report en 2013, y compris l'élection du conseil provincial à Kirkouk, qui n'avait pas eu lieu depuis 2005. Cette dernière constitue une réalisation importante pour le Gouvernement, car Kirkouk, forte de ses diverses composantes, est une représentation miniature de l'Iraq.

Je voudrais maintenant donner au Conseil un aperçu des principaux faits nouveaux survenus en Iraq au cours des quatre derniers mois.

En ce qui concerne les relations entre le Gouvernement fédéral irakien, sis à Bagdad, et le Gouvernement de la Région du Kurdistan, les deux parties s'emploient à entretenir des relations stables à tous égards et continueront de se concentrer sur le renforcement de la coopération politique en soulignant l'importance du partenariat, de la concertation et de l'équilibre, sur lesquels se fonde la Constitution. Nous continuons d'assurer la coordination entre le Gouvernement central et le Gouvernement de la Région du Kurdistan afin de parvenir à des accords et à des ententes sur des questions essentielles, et des discussions sont menées avec les responsables concernés du Gouvernement fédéral sur un ensemble de questions et de dossiers relatifs aux salaires des employés provinciaux, ainsi qu'à la loi sur le budget fédéral et au coût

de la production pétrolière dans la Région du Kurdistan. En outre, les négociations se poursuivent entre les deux parties pour réactiver l'oléoduc entre l'Iraq et la Türkiye, qui est hors service depuis près d'un an.

S'agissant du dossier de la sécurité, l'Iraq s'attache à établir avec ses voisins des relations équilibrées fondées sur l'esprit de bon voisinage, les intérêts et le respect mutuels, le principe de non-intervention dans les affaires intérieures d'autres États et le respect de la souveraineté. Nous insistons sur la nécessité de ne pas exporter les problèmes internes de l'État à l'étranger, car cela nuirait à la stabilité et à la sécurité de toute la région et aurait des répercussions négatives sur la situation économique.

L'Iraq réaffirme sa position ferme et fondée sur les principes concernant la question palestinienne, qui est également conforme à la position arabe commune, et appelle à mettre fin à la guerre contre Gaza et à permettre l'acheminement d'urgence de l'aide humanitaire. Nous renouvelons notre mise en garde contre le danger que constituent la poursuite et l'extension du conflit.

L'Iraq et les États-Unis ont mené une première série de pourparlers sur l'avenir de la présence des forces des États-Unis et d'autres forces de la coalition en Iraq. Nous avons discuté des moyens d'établir un calendrier et de convenir de mesures exécutives pour mettre fin au mandat de la coalition internationale par la voie de discussions bilatérales, d'une manière qui garantisse une transition harmonieuse. L'Iraq souligne qu'il continuera de coopérer avec la coalition internationale en matière d'armement, de formation, de consultations et d'échange de données, ainsi que dans les efforts visant à traquer et à mettre au jour le financement des réseaux terroristes. Les organes de sécurité en Iraq attachent une grande importance aux activités de renseignement et à l'élaboration de plans de sécurité solides pour relever les défis en matière de sécurité et combattre ce qui reste de Daech et toutes les formes de terrorisme, ainsi que pour concevoir des moyens d'y faire face sur la base de renseignements et de plans destinés à lutter contre les tentatives d'actes terroristes et les violations. Par ailleurs, les forces de sécurité irakiennes attachent la plus haute importance à la présence de commandants et de dirigeants sur le terrain pour travailler avec elles afin de prévenir le terrorisme, de protéger les installations électriques et les infrastructures critiques et d'empêcher les terroristes de porter atteinte à la sécurité et la stabilité, dans toutes les provinces. Les services de sécurité et de renseignement irakiens sont mobilisés pour lutter contre la drogue, notamment au moyen d'opérations visant les producteurs et les trafiquants, pour élaborer une stratégie nationale et pour appliquer des mesures de prévention et de répression afin de venir à bout de ce fléau.

En ce qui concerne les violations et les agressions turques et iraniennes, l'Iraq dénonce et rejette catégoriquement toutes les attaques menées par la Türkiye, l'Iran et les États-Unis en divers endroits du territoire iraquien, faisant des martyrs et de nombreux blessés parmi les civils et endommageant des biens privés et publics. Ces attaques violent la souveraineté de l'Iraq, attentent à la sécurité de sa population et contreviennent aux buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Tout en réaffirmant l'engagement constitutionnel de l'Iraq qui consiste à garantir que ses voisins ne fassent l'objet d'aucune menace provenant de son territoire, nous insistons une fois de plus sur le fait que nous ne laisserons aucune partie compromettre notre réputation de pays capable d'assurer sa propre sécurité, de défendre sa souveraineté et de protéger ses installations et ses biens publics et privés, et très soucieux de la sûreté et de la sécurité des missions diplomatiques.

S'agissant des programmes publics, le Gouvernement iraquien reste concentré sur les plans stratégiques et les projets qui sont compatibles avec la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Nous nous apprêtons à mettre en place un plan national de développement quinquennal pour répondre aux besoins de l'Iraq en matière de développement concret, sur des bases solides, dans des secteurs importants comme les infrastructures et les projets relatifs aux énergies propres. En outre, le Gouvernement iraquien attache une importance particulière au Fonds de développement iraquien, qui vise à instaurer dans le pays un environnement intégré pour l'investissement, tout en tirant profit de l'appui apporté par le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Agence des États-Unis pour le développement international. Nous poursuivons l'édification d'un réseau de relations économiques fondées sur les intérêts mutuels de l'Iraq et des pays du monde. Le Gouvernement iraquien continue d'œuvrer pour que ses plans de développement et le plan quinquennal soient bénéfiques aux groupes vulnérables de la société en fournissant des services de logement, d'éducation et de santé, en garantissant de meilleurs revenus et en atténuant les effets des changements climatiques.

Le Gouvernement a déterminé et alloué les fonds nécessaires pour les plans stratégiques et continue de s'employer résolument à réduire la pauvreté et le chômage, tout en améliorant le panier alimentaire et en mettant l'accent sur l'éducation, la santé, les services, les infrastructures et l'établissement d'un fonds de soutien pour les zones les plus vulnérables. Il a commencé à mettre en œuvre des projets d'infrastructure et élaboré des programmes

de renforcement des capacités de l'administration et des ressources humaines dans les institutions publiques. Le Gouvernement poursuit par ailleurs l'exécution de dizaines de projets stratégiques et de développement de première importance, notamment le port maritime de Fao et la raffinerie pétrolière de Karbala. Nous avons aussi jeté les bases du projet de liaison ferroviaire entre Bassora et Shalamchah, avec l'Iran. Nous continuons de travailler à l'élaboration du projet stratégique de développement routier qui fera de l'Iraq une plaque tournante du commerce international entre l'Orient et l'Occident. Des projets sont également mis en place pour construire des routes et des ponts qui réduiront les embouteillages et les problèmes de transport dans tout le pays. Le Gouvernement iraquien a signé plusieurs contrats de cinquième cycle avec le géant français TotalEnergies aux fins de l'exécution de quatre gigantesques projets dans les domaines du pétrole, du gaz et des énergies renouvelables. Nous avons également lancé un sixième cycle de licences afin de préparer le terrain pour l'élimination des pratiques de brûlage et de leurs effets néfastes sur l'environnement.

Nous avons par ailleurs promulgué une série d'amendements de base aux réformes intérieures afin d'alléger les formalités administratives et de créer des conditions favorables pour les investisseurs arabes et étrangers. Nous avons établi le Fonds de développement iraquien dans le but d'instaurer un environnement intégré pour l'investissement. Le Gouvernement a également mis en place un programme ambitieux pour renforcer la participation du secteur privé dans les projets de grande ampleur. Parmi les mesures prises par le Gouvernement en vue d'améliorer les secteurs financier et bancaire, les systèmes de paiement électronique et le climat des affaires, l'Iraq s'est joint à un programme non financier du Fonds monétaire international pour faciliter la réforme économique dans le pays. Cette année, la compagnie publique iraquienne de transport maritime a bénéficié d'un prêt japonais pour améliorer et développer sa flotte. À cette fin, elle appliquera un nouveau plan consistant à construire des navires de plus grand tonnage afin de répondre aux besoins logistiques du pays en ce qui concerne les marchandises nécessaires pour soutenir d'autres secteurs dans les divers ministères et les différentes entreprises opérant dans le pays, ce qui aura pour effet de stimuler l'économie iraquienne.

Pour ce qui est de la désertification et des changements climatiques, le Gouvernement iraquien a élaboré un plan de lutte contre les deux phénomènes. Il a adopté une stratégie climatique courant jusqu'en 2030, qui limitera les émissions de gaz à effet de serre afin de réduire les dommages causés à l'environnement. Nous

offrons aux agriculteurs des incitations pour utiliser des méthodes d'irrigation modernes et des sources d'énergie renouvelables. L'Iraq a participé activement et concrètement à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Doubaï. De plus, nous avons repris les travaux sur le projet de ceinture verte autour de Bagdad, après 20 ans d'interruption. Le projet couvrira 3 948 dounoums (environ 400 hectares) à l'ouest de la capitale, où des millions d'arbres seront plantés, et le 12 mars a été proclamé Jour des arbres en Iraq. Nous continuons aussi de prêter une attention particulière à la surveillance de l'environnement, et nous exigeons des responsables d'activités commerciales ou industrielles qu'ils fassent des demandes de permis auprès du Ministère de l'environnement pour vérifier qu'ils se conforment aux règles environnementales avant de leur accorder des licences d'exploitation. Le Ministère des ressources en eau prévoit de tirer parti des eaux pluviales en construisant 36 petits barrages à répartir entre le désert occidental et Wadi Samaoua, ainsi que dans le nord, le sud et l'est du pays, afin de lutter contre la raréfaction de l'eau.

En ce qui concerne les relations avec l'État frère du Koweït, nous poursuivons notre coopération bilatérale sur les questions qui intéressent nos deux États. S'agissant de la question des personnes portées disparues, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le Ministère iraquien de la défense continuent de travailler à une analyse conjointe des images satellites et aériennes communiquées par les États-Unis afin d'identifier quatre individus et les endroits où ils sont peut-être enterrés en Iraq, notamment Samaoua – les sites de Tell Cheïkhiya et Feïdat el-Azayer –, Karbala et Khamissiyé. Nous avons également examiné les images disponibles de quatre endroits au Koweït, sur la base des coordonnées fournies par les États-Unis et le Royaume-Uni, qui aident à recueillir des informations additionnelles sur des sites d'inhumation potentiels.

Quant aux lieux qui se trouvent au Koweït, le CICR et l'Iraq continuent d'analyser les images satellites et aériennes mises à disposition par les États-Unis et, à la 127^e réunion du Sous-Comité technique de la Commission tripartite, les États-Unis se sont une nouvelle fois engagés à fournir d'autres images et à examiner la possibilité d'élargir le champ des témoins appelés parmi les vétérans américains et d'autoriser le CICR à consulter leurs archives. En outre, le Premier Ministre a formé un comité de sécurité chargé de concourir aux efforts déployés pour identifier la position ou les dépouilles des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et d'interroger des témoins directs pour confirmer la localisation des

sites d'inhumation potentiels à Samaoua. Sur la base des déclarations de témoins directs et de l'analyse des images disponibles, le Ministère iraquien de la défense et le CICR ont indiqué qu'ils entendaient se rendre sur un quatrième site d'inhumation potentiel. En outre, en ce qui concerne le site de Karbala, l'Iraq continue de chercher des témoins potentiels, y compris des personnes qui avaient travaillé avec le témoin principal, décédé, en soulignant l'importance d'étendre le champ de recherche à des provinces telles que Bassora, afin d'identifier d'anciens agents de sécurité susceptibles d'avoir des informations sur d'éventuels sites de détention et d'exécution.

Le 8 octobre, l'Iraq a transféré à l'État du Koweït, par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge, 22 profils génétiques de restes humains mis au jour à Najaf. En avril 2022, nous avons travaillé sur un électrophérogramme montrant les points de données, tel que demandé par le Koweït.

Le 9 octobre, une consultation technique a été organisée, préalablement à la 127^e réunion du Sous-Comité technique, afin d'aborder des questions techniques relatives au transfert des profils génétiques. Le Sous-Comité technique a adopté les recommandations générales présentées par le Comité international de la Croix-Rouge pour la communication des données génétiques dans le cadre de la Commission tripartite. Au cours de la 128^e réunion du Sous-Comité technique, l'État du Koweït a indiqué avoir achevé le processus d'identification des 22 profils génétiques, qui n'avaient donné lieu à aucune correspondance positive.

Le Gouvernement iraquien a à cœur de mener des recherches et des enquêtes sur le transfert de tout bien ou document appartenant aux archives nationales du Koweït et de les restituer à l'État du Koweït. Il a prévu des récompenses monétaires à toute personne pouvant localiser ces documents ou fournir des informations sur leur localisation.

Pour terminer, je tiens à remercier le Secrétaire général de l'ONU, S. E. M. António Guterres, du soutien inébranlable que l'Organisation accorde à l'Iraq et au respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale. Nous remercions également la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) des efforts déployés ces 21 dernières années depuis sa création, ainsi que les organismes des Nations Unies et organisations internationales qui opèrent en Iraq.

Nous espérons que les demandes formulées par l'Iraq en mai 2023 concernant la révision du mandat de la Mission seront satisfaites, dans la perspective de réduire la taille de la Mission en amont de son retrait. Ce processus doit se faire dans le cadre d'une discussion constructive

entre les spécialistes techniques de l'Iraq et de l'ONU, en tenant compte des évolutions positives et des changements que l'Iraq a connus dans divers domaines et en définissant la nature des relations du pays avec l'ONU et ses entités spécialisées.

L'Iraq a accueilli M. Volker Perthes, responsable de l'examen indépendant stratégique, qui a été nommé par le Secrétaire général conformément à la résolution 2682 (2023). Il a mené plusieurs séries de consultations et tenu diverses réunions avec des responsables irakiens et des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, et a pris connaissance des vues et de la position de l'Iraq sur cette question.

Nous avons été extrêmement surpris d'apprendre aujourd'hui que M^{me} Hennis-Plasschaert allait abandonner ses fonctions, car elle nous a donné l'impression d'être totalement intégrée à l'Iraq. Par votre intermédiaire, Madame la Présidente, nous la remercions sincèrement des efforts inlassables qu'elle a déployés au cours des cinq dernières années. Je suis convaincu que la grande expérience qu'elle a acquise en Iraq lui sera utile dans ses futures entreprises, et que la marque qu'elle a laissée dans ses relations avec les institutions nationales et gouvernementales irakiennes et avec les organismes des Nations Unies perdurera.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Koweït.

M. Albanai (Koweït) (*parle en anglais*) : Je vous félicite sincèrement, Madame la Présidente, ainsi que la République du Guyana, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Au nom de l'État du Koweït, je félicite les quatre membres non permanents du Conseil de sécurité nouvellement élus, à savoir l'Algérie, pays frère, la République de Corée, la Sierra Leone et la Slovénie.

Il est opportun que les membres du Conseil se rendent demain en Colombie, où ils resteront jusqu'au 11 février. Pendant leur séjour, ils pourront toucher du doigt les problèmes auxquels ils sont confrontés, ainsi que les efforts et les progrès accomplis en matière de consolidation de la paix. Nous nous félicitons de cette mission du Conseil et nous ne saurions trop insister sur l'intérêt de cette pratique. Le fait, pour les membres du Conseil, d'être en contact avec les personnes que leurs décisions touchent met en relief la dimension humaine des conflits et offre une perspective rarement visible dans les seuls rapports. Pour faciliter cette démarche, il importe de rappeler au Conseil qu'il peut envisager des formats différents et inviter les présidents des formations pays de la Commission de consolidation de la paix à participer en tant qu'observateurs, ce qui pourrait être utile au moment d'élaborer les mandats.

Je rappelle que, lorsque mon pays a siégé au Conseil et a présidé le Groupe de travail informel, une note de la Présidente datée du 27 décembre 2019 (S/2019/990) a été publiée, réaffirmant que les missions du Conseil aident considérablement à comprendre et à évaluer les conflits, et à empêcher toute escalade. J'invite donc instamment le Conseil à poursuivre cette pratique, que ce soit par l'entremise de missions de grande envergure ou de groupes plus restreints de membres du Conseil. De plus, il convient d'envisager la participation d'organisations régionales et sous-régionales et de réfléchir à l'envoi de missions dans des pays où des crises germent.

(l'orateur poursuit en arabe)

Je tiens à souligner que c'est la première fois que la Mission permanente de l'État du Koweït participe à une séance du Conseil de sécurité sur la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), car nous pensons, nous sommes convaincus, qu'il s'agit d'un dossier humanitaire et non d'une question de nature politique. Je participe à la présente séance pour faire part de nos préoccupations au Conseil.

La question des nationaux du Koweït et d'États tiers prisonniers et portés disparus, et de la restitution des biens nationaux, y compris les archives nationales, est l'un des principaux piliers de la politique étrangère de l'État du Koweït. Les propos que nous tenons aujourd'hui devant le Conseil ne sont pas seulement un slogan. Mon pays joint le geste à la parole. Pendant notre mandat au Conseil de sécurité en tant que membre non permanent, et plus précisément pendant notre présidence du Conseil en juin 2019, nous avons présenté la résolution 2474 (2019), la première du genre, sur les personnes portées disparues en période de conflit armé. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil de l'époque. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec la République de Corée, qui assumera la présidence du Conseil en juin, à l'occasion du cinquième anniversaire de l'adoption de cette résolution, et avec tous les membres du Conseil de sécurité, pour voir de quelle manière cet anniversaire peut être commémoré et pour souligner l'importance de cette résolution et des sujets qu'elle aborde.

La résolution 2474 (2019) est le résultat direct de l'invasion brutale de l'État du Koweït en 1990, qui a été pour nous une expérience douloureuse, et de notre conviction ferme du caractère humanitaire de cette question, qui doit être une des priorités du Conseil de sécurité. Nous nous sommes donc inspirés de notre expérience dans ce domaine pour servir l'humanité tout entière en mettant en avant une question qui n'avait pas été abordée auparavant.

dans les résolutions du Conseil de sécurité. Je tiens à réaffirmer ici que cette question a uniquement des composantes humanitaires. Nous ne l'avons pas politisée par le passé et nous ne le ferons pas à l'avenir. Toutefois, je me présente devant le Conseil aujourd'hui pour clarifier les mécanismes et les antécédents de ce dossier, ainsi que nos préoccupations spécifiques à cet égard.

Le Conseil de sécurité s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne la situation entre l'Iraq et le Koweït. Depuis 1990, le Conseil a progressivement utilisé tous les moyens et pouvoirs à sa disposition, tels que la création d'une mission de maintien de la paix, d'un mécanisme sur la question des dédommagements et de mécanismes de démarcation des frontières entre les deux pays frères, conformément à la résolution 833 (1993).

Cette expérience, du Conseil de sécurité en particulier et de l'ONU en général, est une réussite, car le Conseil a montré que lorsqu'il utilise les bons outils, il est capable d'imposer et de faire respecter le droit et qu'il est même compétent pour en garantir l'application, que ce soit au titre du Chapitre VI ou du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

S'agissant de la question des prisonniers koweïtiens, des personnes portées disparues et des ressortissants de pays tiers, ainsi que de la restitution des biens koweïtiens, y compris les archives nationales, le Conseil de sécurité a adopté les résolutions 686 (1991), 687 (1991) et 1284 (1999), qui confient à un coordonnateur de haut niveau la responsabilité du suivi de ce dossier. Ces compétences ont ensuite été transférées au mandat de la MANUI en vertu de la résolution 2107 (2013). Il convient de mentionner que le Conseil de sécurité et les autres parties concernées ont joué un rôle équilibré et central dans la recherche et l'identification des dépouilles des prisonniers koweïtiens et des personnes portées disparues, ainsi que des biens koweïtiens. Nous manquerions à notre devoir si nous ne remercions pas nos frères de la République d'Iraq de nous avoir prêté main-forte et d'avoir compris l'importance, la particularité et le caractère sensible de ce dossier pour l'ensemble de la population koweïtienne au fil des années. Nous exhortons nos frères irakiens à poursuivre leur coopération. Tant que ce dossier restera en suspens et que cette question purement humanitaire ne sera pas réglée, les blessures du peuple koweïtien, en particulier celles des familles des prisonniers et des personnes portées disparues, ne pourront pas se refermer. Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général de son exposé, dans lequel elle a souligné combien il importait d'accélérer les progrès sur ce dossier sensible et de le clore pour de bon.

L'État du Koweït, que l'ancien Secrétaire général Ban Ki-moon a qualifié de centre d'action humanitaire, est un pays petit par la taille mais grand par la générosité. Il ne s'agit pas de simples louanges destinées à faire perdre du temps au Conseil. J'entends démontrer que nous avons tiré parti de notre expérience amère en matière de prisonniers et de personnes portées disparues pour en faire profiter l'humanité tout entière. Nous avons mis à profit toute l'expérience et toutes les compétences que nous avons acquises en vue d'aider l'ensemble des pays, des institutions et des organisations qui ont sollicité nos conseils. Nous sommes tout à fait prêts à œuvrer en faveur de cette cause humanitaire au Conseil de sécurité et dans d'autres instances.

Pour terminer, il convient de noter que le Conseil de sécurité est saisi de deux rapports distincts concernant la MANUI. Le premier est le rapport sur les activités et le mandat de la MANUI en Iraq (S/2024/96), et le second, celui qui nous concerne et qui fait aussi partie du mandat de la Mission, porte sur les prisonniers koweïtiens, les personnes portées disparues et les ressortissants de pays tiers, en plus des biens nationaux (S/2024/95). Je voudrais confirmer que la délégation koweïtienne auprès de l'ONU est entièrement disposée à collaborer avec tous les membres du Conseil, y compris les cinq pays qui ont récemment rejoint le Conseil. Tous les mécanismes de coopération, qu'il s'agisse des rapports périodiques, des exposés ou autres, sont essentiels. À cet égard, je voudrais exprimer mes sincères remerciements et ma reconnaissance à M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, et à son équipe pour le travail inlassable qu'ils accomplissent et les efforts concrets qu'ils déploient pour mettre en œuvre le mandat de la Mission en Iraq, ainsi que sur ce dossier en particulier. Je voudrais également souligner l'importance que revêt ce dossier dans le contexte des travaux du Conseil. Il faut continuer de présenter au Conseil des rapports périodiques à ce sujet. La suspension de l'un ou l'autre des mécanismes qui se sont avérés efficaces et fructueux pourrait compromettre tous les efforts considérables qui ont été consentis à cet égard depuis 1991 et avoir des répercussions néfastes sur eux.

La Présidente (parle en anglais) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 45.